

Monmousseau à Argenteuil



Type d'opération : **réhabilitation**
 Nombre de logements à la livraison : **151**
 Coût des travaux : **3,7 M€**
 Démarrage chantier : **Novembre 2008**
 Livraison : **Septembre 2010**

Les enjeux

Monmousseau, construite en 1960, est un ensemble de 3 groupe de bâtiments de 3 ou 4 étages, qui compte au total 151 logements. Essentiellement des T2 ou des T3, les logements sont petits si on les compare aux normes d'aujourd'hui.

La cité a été réhabilitée une première fois en 1988. Sa seconde réhabilitation a été décidée dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine de l'Office. Le projet de réhabilitation, conformément à la réglementation, a été soumis aux locataires et a été accepté en 2007. Afin de le mener à bien, il a été intégré au Plan 2009-2013 : il est, à ce titre, largement subventionné par la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons.

Le programme de travaux

Les travaux de réhabilitation portent sur l'amélioration générale du confort des logements, ainsi que sur la rénovation des façades et de la toiture et la sécurisation des parties communes. Le programme comprend notamment :

- Traitement et ravalement des façades et rénovation complète de la toiture
- Remplacement des portes d'entrée et création de perrons avec mise en place d'un contrôle d'accès et d'interphones
- Mise en place d'un éclairage basse consommation sur détecteur de présence et réfection des peintures et revêtements de sol dans les halls
- Remplacement des boîtes aux lettres
- Remplacement de toute l'installation électrique dans les logements (compteur, disjoncteur, éclairage, prises de courant, TV et téléphone)
- Réfection des distributions de gaz et installation de flexibles «durée illimitée»
- Rénovation des salles de bains, WC et cuisines (remplacement des faïences et des appareils sanitaires, réfection des sols et des peintures)
- Mise aux normes actuelles de la sécurité incendie.





Le plan de financement

Le prix de revient de l'opération s'élève à 3,7 millions d'euros.

Son financement se répartit comme suit :

- 11 % de subvention de l'Etat,
- 5,5 % de subvention du Conseil Régional,
- 4,9 % de subvention du Conseil Général,
- 9,8 % de subvention de l'Agglomération Argenteuil Bezons
- 68,8 % de fonds propres et prêts des collecteurs et de la Caisse des Dépôts.

Les entreprises du chantier

- Maître d'œuvre : Codibat Développement
- Bureau de Contrôle : Qualiconsult
- Coordonnateur Sécurité : Norisko Coordination
- Entreprise générale de bâtiment : Colas